

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE



FRANCAISE

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 08 novembre 2024
N° 68

OBJET : Enquête publique

Date de la convocation :
04/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre, et le vendredi 08 novembre, à 16 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur AMPART Jean-Claude, 1er Adjoint.

Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
15

Etaient présents : Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Madame BIFERALI Martine, Monsieur SPADA Sébastien, Madame AIUTI Dominique, Madame LIBONATI Julie, MONSIEUR LAPORTE Bernard, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noelle.

Nombre de Conseillers
en exercice : 15

Nombre de membres
présents : 09

Etaient absents : Monsieur COGGIA François, Monsieur RAFFALLI Louis, Madame ANDREI Brigitte, Monsieur FENECH Carmel, Monsieur ALZAPIEDI Antoine, Monsieur MALATESTA Ludovic.

Nombre de votants : 14

Quorum : 08

Absents représentés : Monsieur COGGIA François donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique. Monsieur RAFFALLI Louis donne pouvoir à MONSIEUR AMPART Jean-Claude.

Secrétaire de séance
Madame BIFFARELI
Martine

Madame ANDREI Brigitte donne pouvoir à Madame BIFERALI Martine. Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis. Monsieur ALZAPIEDI Antoine donne pouvoir à Madame LIBONATI Julie.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

**Le Président expose au Conseil Municipal que la Commune souhaite agrandir le cimetière communal pour se faire, le président propose le déclassement du chemin Communal qui traverse le cimetière Communal .
Le président propose de nommer Monsieur Dominique FARELLACCI comme commissaire enquêteur et de lancer l'enquête publique.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité soit :

14 voix POUR, 0 voix CONTRE, le lancement de l'enquête publique.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

François COGGIA

